

Paris, le 17 septembre 2015

Pour la création d'une véritable Europe de l'énergie

A l'approche de la COP21 et alors que l'Europe de l'énergie est en crise (dysfonctionnements du marché de l'électricité et de celui du carbone, conflit russo-ukrainien, absence de coordination entre les politiques nationales, etc.), France Stratégie publie ce jour le rapport « L'Union de l'énergie » qui pose quatre principes fondateurs et formule sept propositions pour corriger les défaillances du système actuel et construire une nouvelle politique européenne de l'énergie.

Dépasser les divergences entre les Etats-membres

La politique européenne de l'énergie actuelle n'a pas atteint ses objectifs initiaux que sont la sécurité d'approvisionnement, la préservation du pouvoir d'achat et de la compétitivité européenne et la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Mais la constitution d'une Union de l'énergie risque cependant de se heurter à des divergences entre les Etats-membres. Elles sont particulièrement fortes quant à la construction d'un mécanisme de capacité, à la manière de déclencher des investissements de long terme ou encore à la confiance à accorder au partenaire russe.

Dans ce contexte, et en l'absence de coordination entre Etats, le mouvement d'intégration économique engagé depuis les années 2000 pourrait être remis en cause. Il serait souhaitable que les États coordonnent leurs initiatives, en gardant l'objectif d'une convergence à terme. La vision du mix de production électrique européen à l'horizon 2050 est également un enjeu tout comme l'intégration des ENR dans le système électrique global. Des débats doivent s'ouvrir sur ces sujets.

Les propositions de France stratégie

Les auteurs de l'étude de France Stratégie (Dominique Auverlot, Etienne Beeker et Gaëlle Hossie) formulent quatre principes et sept recommandations pour mener à bien une union de l'énergie en Europe, en s'appuyant sur les contributions de trois universitaires : Marc-Olivier Bettzüge, professeur à Cologne, Dieter Helm, professeur à Oxford, et Fabien Roques,

professeur associé à Paris Dauphine. Les trois universitaires ne sont pas engagés par les propositions de France Stratégie.

Quatre principes à mettre œuvre pour construire une Union de l'Énergie en Europe :

- **Solidarité** : la Commission et l'ensemble des États membres doivent réaffirmer un principe de solidarité envers chacun d'entre eux, pour assurer notamment la sécurité d'approvisionnement ;
- **Responsabilité** : c'est aux États membres de déterminer la structure générale de leur approvisionnement énergétique et par conséquent de décider des évolutions de leurs moyens de production ;
- **Rationalité économique** : dans une période économique difficile, il est plus que jamais nécessaire de réintroduire de la rationalité économique dans les politiques ;
- **Résilience** : la politique énergétique européenne doit tenir compte des évolutions de l'environnement mondial qui vont fortement l'affecter mais sur lesquelles elle n'a parfois qu'une faible emprise, voire aucune.

Sept recommandations pour mener à bien le renouveau d'une politique européenne de l'énergie :

- **Préciser les objectifs de la politique énergétique de l'Union** sans masquer leurs contradictions internes et en conservant la réduction des émissions de CO2 comme l'objectif principal du paquet énergie-climat 2030.
- **Améliorer la sécurité de notre approvisionnement gazier** en renforçant les pays de l'est de l'Union européenne dans leur négociation avec Gazprom, tout en rebâtissant un partenariat énergétique de long terme entre l'Union européenne et la Russie, une fois le conflit russo-ukrainien apaisé ;
- **Modifier le cadre de régulation du secteur de l'électricité**. La Commission se doit d'acter que la structure du marché dans sa forme actuelle est défailante et qu'une révision profonde est nécessaire.
- **Reconstruire un signal-prix crédible du carbone** et plus généralement redonner de la crédibilité à la politique climatique. La mise en place d'un régulateur de marché qui pourrait intervenir rapidement (s'il en a le mandat) redonnerait sa crédibilité au marché.
- **Elaborer une stratégie du raffinage européen** tenant compte de la nécessité de garantir une certaine partie de notre approvisionnement en produits raffinés.
- **Intensifier et coordonner les efforts de R & D en faveur des technologies non matures** permettant la transition vers un système énergétique décarboné.

- **Encourager les investissements dans le secteur de l'énergie dans le cadre du plan de relance de la Commission.** La Commission doit, dans un premier temps, s'attacher à redonner de la crédibilité aux marchés de quotas de carbone et de gros de l'électricité. Dans un deuxième temps, et conformément au plan de relance, elle doit favoriser le lancement de nouveaux projets, reposant sur l'investissement privé, grâce aux systèmes de garantie et d'avances remboursables mis en place avec l'aide de la BEI.

Téléchargez l'étude *L'Union de l'énergie* [sur notre site internet.](#)



Jean-Michel Roullé
Responsable du service Édition-Communication
+33 (1) 42 75 61 37
+33 (6) 46 55 38 38
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

CONTACTS PRESSE
Joris Aubrespin
Chargé des relations presse
+33 (1) 42 75 60 27
+33 (6) 20 78 57 18
joris.aubrespin@strategie.gouv.fr



France Stratégie est un organisme de concertation et de réflexion. Son rôle est de proposer une vision stratégique pour la France, en expertisant les grands choix qui s'offrent au pays. Son action repose sur quatre métiers : évaluer les politiques publiques ; anticiper les mutations à venir dans les domaines économiques, sociétaux ou techniques ; débattre avec tous les acteurs pour enrichir l'analyse ; proposer des recommandations au gouvernement. France Stratégie joue la carte de la transversalité, en animant un réseau de huit organismes aux compétences spécialisées.

www.strategie.gouv.fr